

## Communiqué de presse

Le 18 septembre 2014

# La Fegapei et le Syneas unissent leurs efforts pour construire un nouveau cadre conventionnel

La Fegapei et le Syneas, les deux organisations représentant les employeurs de la CCN 66, s'accordent pour constater ensemble la nécessité de participer à la mutation de l'environnement dans lequel évoluent leurs adhérents et, de manière plus générale, les associations du secteur social et médico-social.

Les deux organisations, conscientes de l'inadaptation grandissante et inacceptable des cadres conventionnels actuels, veulent répondre aux enjeux associatifs et aux attentes de tous les acteurs concernés : les personnes accueillies et accompagnées, les associations et les professionnels qui y travaillent.

Elles ont donc décidé d'unir leurs efforts pour construire ensemble un nouveau cadre conventionnel. Elles restent, par ailleurs, toujours convaincues de la nécessité, à moyen terme, de mettre en place une convention collective unique étendue pour le secteur. Elles seront, à ce titre, parties prenantes de son élaboration, dès lors que les conditions seront réunies.

Concernant l'évolution de la CCN 66, la Fegapei et le Syneas ont décidé de mener ce travail collectif selon une méthode rigoureuse, dans un calendrier contraint, avec en perspective, une obligation de résultat. A ce titre, les deux organisations décident :

- de mettre en place plusieurs groupes de travail communs, composés de représentants politiques et techniques de leurs organisations pour piloter la réflexion et le travail ;
- de faire participer leurs adhérents à cette démarche, notamment par le biais de leurs délégations régionales ;
- d'être accompagnées par des prestataires extérieurs choisis ensemble par le Syneas et la Fegapei pour les guider dans leurs choix.

Ce travail prospectif doit rapidement mener à des propositions que les deux organisations porteront devant leurs instances respectives, pour les présenter ensuite aux partenaires sociaux et aux pouvoirs publics.

**Contact presse Syneas :** Dominique Lallemand, directrice de la Communication et des Relations institutionnelles  
[d.lallemand@syneas.fr](mailto:d.lallemand@syneas.fr) - 01 53 01 12 67 / 06 72 97 72 24

**Contact presse Fegapei :** Frédérique Delafolie, chargée de la communication externe  
[frederique.delafolie@fegapei.fr](mailto:frederique.delafolie@fegapei.fr) - 01 43 12 53 91



**La Fegapei, fédération nationale des associations gestionnaires au service des personnes handicapées et des personnes fragiles**, fédère 500 associations et 4 000 établissements et services. Ces derniers emploient 120 000 salariés et accompagnent plus de 240 000 personnes. La Fegapei est représentée en régions à travers ses 19 délégations régionales et est présente à l'échelle européenne.

A travers leurs activités, ses associations gestionnaires adhérentes couvrent plusieurs champs : l'accompagnement des enfants et des adultes, le travail protégé et les entreprises adaptées, l'hébergement et le suivi à domicile ainsi que la protection juridique des majeurs.

En tant que **fédération d'employeurs**, la Fegapei agit sur le champ conventionnel, celui des métiers et de la formation des professionnels, qu'il relève de la CCNT 66, de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif (Bass) ou des instances du dialogue social national, à travers son adhésion à l'UDES.

En tant que **fédération d'associations gestionnaires**, elle agit sur le périmètre de ses associations adhérentes en leur apportant informations, formations, conseils, outils et appui dans leurs stratégies de développement, de gestion, d'organisation et de financement. Elle agit également au niveau des politiques publiques en se faisant le porte-parole de leurs attentes et des enjeux associés à l'accompagnement des personnes handicapées et des personnes fragiles.

En tant qu'**acteur de santé\***, la Fegapei agit en faveur de l'innovation et du déploiement de nouvelles solutions d'accompagnement via des préconisations, des outils ou encore des expérimentations territoriales.

*\* Santé, au sens de l'Organisation mondiale de la santé : bien-être*

Pour en savoir plus : [www.fegapei.fr](http://www.fegapei.fr)  
Rendez-vous également sur Twitter : @Fegapei

## syneas

LE SYNDICAT DES EMPLOYEURS ASSOCIATIFS  
DE L'ACTION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE

Créé en janvier 2010, **le Syneas, syndicat des employeurs associatifs de l'action sociale et médico-sociale** couvre :

- 1 branche professionnelle : la branche sanitaire, sociale et médico-sociale ;
- et 2 champs conventionnels : la convention collective nationale du 15 mars 1966 et des accords CHRS.

Il est ainsi présent dans les quatre secteurs de l'action sociale et médico-sociale : inclusion, personnes handicapées et âgées et protection de l'enfance.

Il représente 2 400 associations adhérentes, **plus de 6 000 établissements**, soit **200 000 salariés** et s'appuie sur un réseau de 25 délégations régionales pour exercer ses missions.

Le Syneas a pour ambition de promouvoir et de valoriser un authentique entrepreneuriat préservant le caractère non lucratif des structures du secteur sanitaire, social et médico-social, dans le respect des valeurs de l'économie sociale et solidaire.

Pour en savoir plus : [www.syneas.fr](http://www.syneas.fr)  
Rendez-vous également sur Twitter : @syneas